

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour réserver une location :

Afin de connaître nos disponibilités, nous vous remercions de nous contacter par mail ou par téléphone ou de consulter notre planning en ligne.

Votre réservation deviendra définitive si elle est accompagnée du contrat correspondant à votre demande et avec votre acompte de 30% ou après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne avec votre paiement de votre acompte.

Nous maintenons votre option durant une semaine.

Au-delà de ce délai, sans nouvelle de votre part, nous libérons votre location. Vous pouvez imprimer notre contrat de location à l'aide du lien ci-dessous. A réception de votre contrat et de l'acompte, nous vous confirmerons votre réservation par courrier ou par mail.

Le solde de la réservation pour une location sera à régler un mois avant votre arrivée. Le montant dû ainsi que la date limite de paiement vous seront indiqués sur la confirmation de la réservation.

Chauffage dans le locatif :

Une consommation électrique journalière maximum de 10KW, largement suffisante pour satisfaire au séjour. Cependant en cas de dépassement de ce forfait, il sera demandé une participation de 0,45 € par KW supplémentaire.

Il n'y a pas de remboursement en cas de départ anticipé pour les locatifs.